

RESOLUTION URGENTE
du groupe CSPO, par le député Diego Clausen, concernant la suppression de lignes de bus et de cars postaux (09.03.2010) 5.054

Dans le cadre de son tout nouveau programme d'économies, le Département de Moritz Leuenberger entend à l'avenir verser des indemnités uniquement aux lignes de transports régionaux qui présentent une demande minimale de 100 personnes par jour. La limite actuelle est de 32 personnes par jour. Si ce nombre de 100 personnes n'est pas atteint, la ligne sera fermée! Les petites communes et hameaux des vallées latérales seront ainsi à l'avenir coupés des transports publics.

D'après l'Association Transports et Environnement (ATE), si cette mesure était appliquée, cela pourrait entraîner une véritable coupe sombre dans le trafic régional. A ce jour, près de 1'300 lignes de transports régionaux reçoivent des indemnités de la Confédération. Un septième d'entre elles – soit environ 160 lignes - serait menacé par le programme d'économies du Conseil fédéral. Il s'agit essentiellement de lignes de bus et de cars postaux.

Le Valais serait concerné par la suppression de 18 lignes.

C'est complètement disproportionné par rapport à l'économie de quelques 15 millions de francs que cela permettrait chaque année.

Il n'y a pas que des motifs de politique régionale qui vont à l'encontre de cette mesure. Si des lignes de transports publics doivent être supprimées, il y aura plus de voitures utilisées et les émissions de CO2 augmenteront. De plus, il est discutable d'un point de vue économique de remettre en question des lignes de transports publics dans des régions touristiques.

L'Etat n'est pas censé exiger que de petites lignes moins fréquentées soient forcément rentables. Il s'agit plutôt de veiller à ce que les habitants de communes reculées aient une chance d'exister. Des réseaux de communication performants et qui fonctionnent bien jouent un rôle prépondérant pour l'économie et la société d'une région.

Je prie le Conseil d'Etat de s'engager auprès de la Confédération contre les mesures envisagées, au nom du service public (encouragement des transports publics), de la qualité de vie, de l'économie et par respect pour l'environnement.

L'urgence est motivée comme suit :

1. L'actualité de l'événement est établie par le tout nouveau programme d'économies émanant du Département fédéral des transports.
2. L'imprévisibilité est établie par la suppression de lignes de bus et de cars postaux.
3. La nécessité d'une réaction / mesure immédiate est également établie sur la base des informations officielles via l'organe de publication du 2 mars 2010.

Sion, le 9 mars 2010
(09h55)

Groupe CSPO, par
Diego Clausen, député